L'Assemblée Générale Mixte 2020 de Vivendi se tient dans le respect des conditions sanitaires en vigueur pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus.

Certaines interventions ont été enregistrées.

Tous les gestes barrières ont été appliqués pendant la préparation et la diffusion de cette Assemblée Générale.





Yannick Bolloré

Président du Conseil de surveillance

Ordre du jour (1/2)

1. Activités et chiffres clés du groupe

- Projet stratégique de Vivendi Yannick Bolloré
- Faits marquants 2019 et perspectives 2020 Arnaud de Puyfontaine
- Projets transversaux Maria Garrido
- Présentation des résultats financiers Hervé Philippe

2. Revue des métiers

- Groupe Canal+ et Dailymotion Maxime Saada
- Universal Music Group Olivier Nusse
- Havas Group François Laroze
- Editis Michèle Benbunan
- Gameloft Stéphane Roussel
- Vivendi Village Simon Gillham

Ordre du jour (2/2)

3. Comités et Commissaire aux comptes

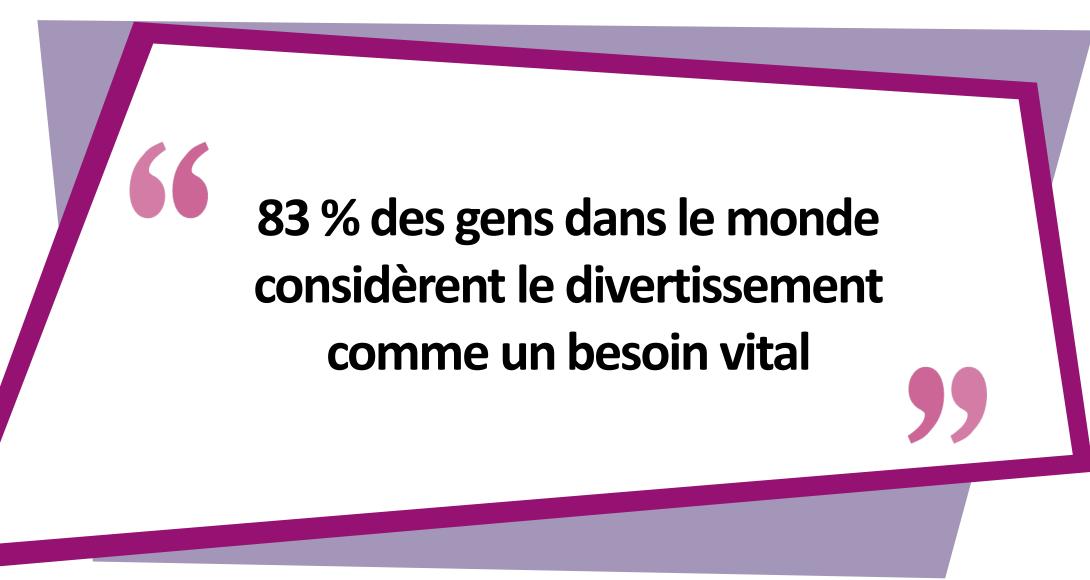
- Comité d'Audit Cathia Lawson-Hall
- Comité de gouvernance, nomination et rémunération Philippe Bénacin
- Rapport des Commissaires aux Comptes Thierry Quéron

4. Questions / réponses

5. Vote des résolutions

Yannick Bolloré

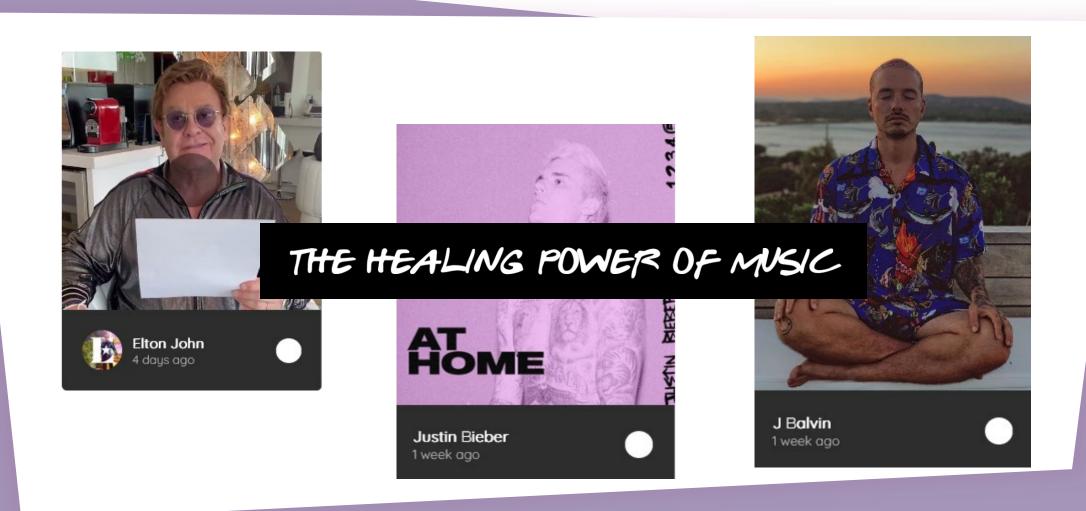
Président du Conseil de surveillance



Yannick Bolloré

Président du Conseil de surveillance

UMG: la mobilisation des artistes



Canal+: le passage en clair



Editis : des ouvrages et manuels accessibles gratuitement



Editis @Editis_officiel · 27 mars

[#ConfinementLecture] Nos maisons et nos auteur(e)s prennent des initiatives pour rendre la période de confinement plus agréable. Tous les livres en accès libre, contenus et activités proposés aux internautes sont à retrouver sur @Lisez_officiel



Nos auteurs et éditeurs se mobilisent pour vous aider à mieux supporte... Restez chez vous. Face à l'épidémie de coronavirus et au confinement, nos éditeurs et nos auteurs s'organisent pour vous proposer de ... & lisez.com

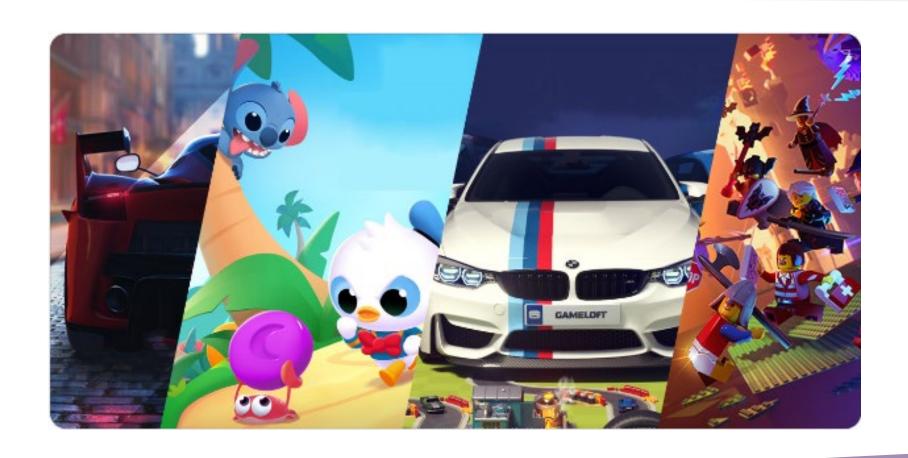




#ManuscritConfiné avec Vincent Villeminot Voila déjà une semaine que vous suivez quotidiennement l'histoire de L'île, proposée comme un feuilleton par Vincent Villeminot!

Ce soir, c'est l'épisode 7 : bit.ly/2xhutUr

Gameloft: du contenu gratuit dans les jeux



Havas, soutien du personnel soignant



Yannick Bolloré

Président du Conseil de surveillance

Programme Vivendi Create Joy





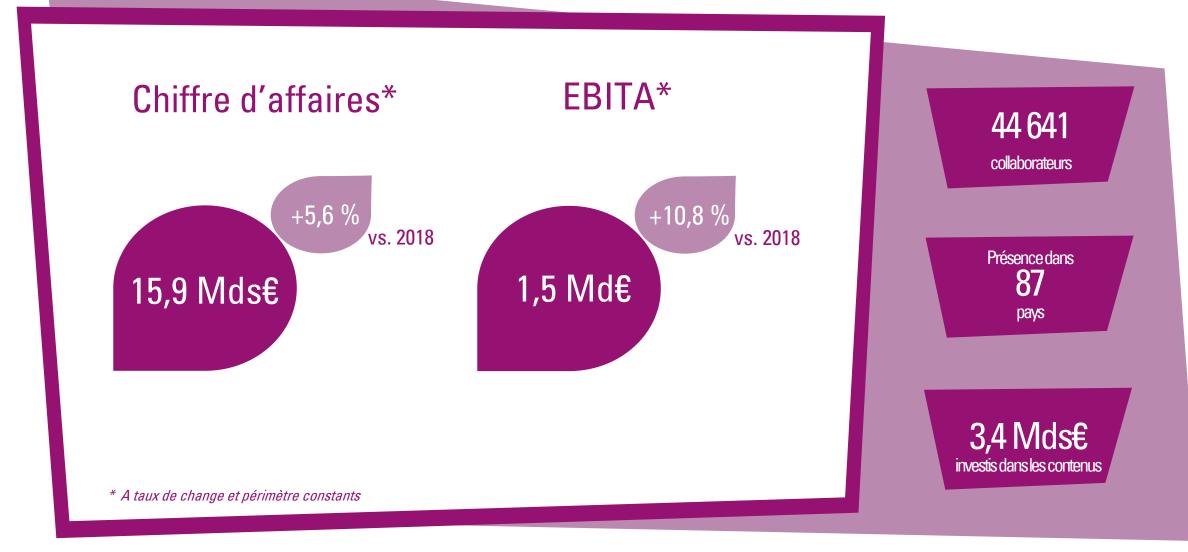
Yannick Bolloré

Président du Conseil de surveillance

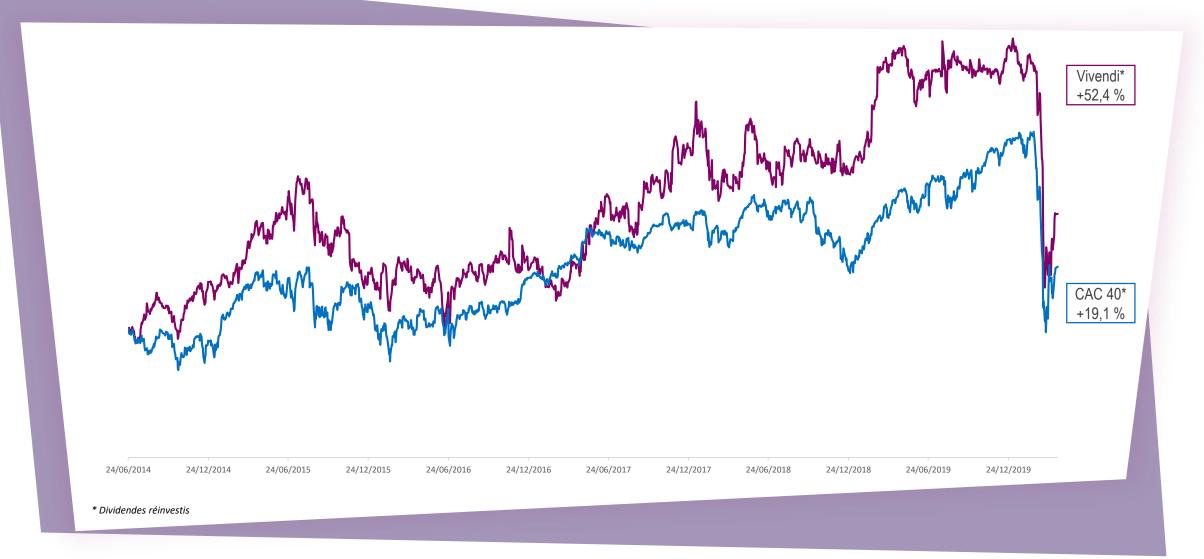
Arnaud de Puyfontaine Président du Directoire

Nous construisons un groupe au cœur de l'écosystème du divertissement, des contenus et des médias, au carrefour des différentes industries culturelles.

Les chiffres clés



Evolution du cours de bourse (24 juin 2014 – 14 avril 2020)







Tencent 腾讯





Arnaud de Puyfontaine Président du Directoire





Maria Garrido SVP Vivendi Brand Marketing



Hervé Philippe Directeur financier

Chiffres clés consolidés

En millions d'euros	2018	2019	% Variation	% Périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	13 932	15 898	+ 14,1 %	+ 5,6 %
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)*	1 288	1 526	+ 18,5 %	+ 10,8 %
Résultat opérationnel (EBIT)	1 182	1 381	+ 16,9 %	
Résultat net ajusté*	1 157	1 741	+ 50,5 %	

^{*} Mesures à caractère non strictement comptable

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	2018	2019	% Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 932	15 898	+ 14,1 %
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)*	1 288	1 526	+ 18,5 %
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(113)	(145)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (EBIT)	1 182	1 381	+ 16,9 %
Quote-part dans le résultat des sociétés non-opérationnelles mises en équivalence	122	67	
Autres produits et charges financiers	(763)	65	
Impôts sur les résultats	(357)	140	
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	127	1 583	X 12,5
Résultat net ajusté*	1 157	1 741	+ 50,5 %
* Mesures à caractère non strictement comptable			

Chiffre d'affaires

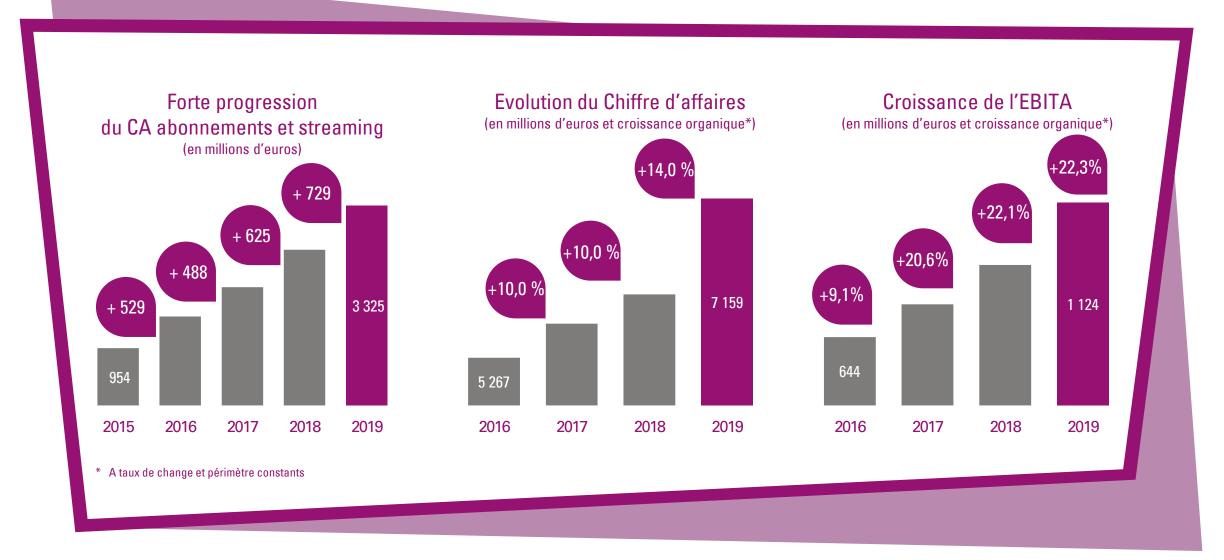
En millions d'euros - IFRS	2018	2019	% Variation	% Périmètre et change constants
Universal Music Group	6 023	7 159	+ 18,9 %	+ 14,0 %
Groupe Canal+	5 166	5 268	+ 2,0 %	- 0,9 %
Havas Group	2 319	2 378	+ 2,6 %	- 1,0 %
Editis	-	687	na	na
Autres métiers*	424	406	- 4,7 %	-2,6%
TOTAL VIVENDI	13 932	15 898	+ 14,1 %	+ 5,6 %

^{*} Y compris éliminations des opérations intersegment

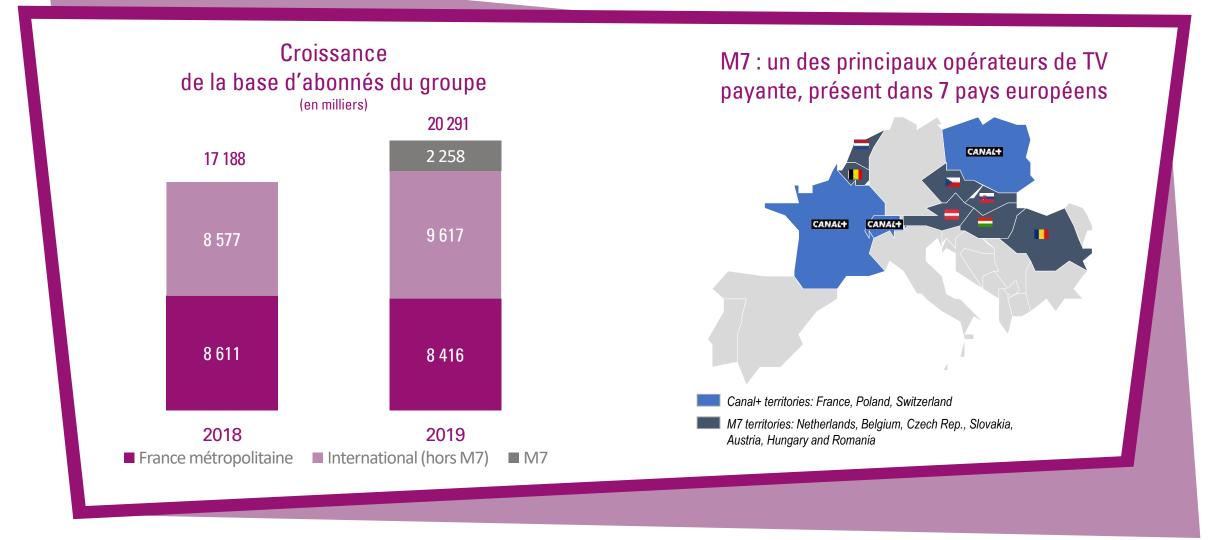
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)

En millions d'euros	2018	2019	% Périmètre et change constants
Universal Music Group	902	1 124	+ 22,3 %
Groupe Canal+	400	343	- 19,3 %
Dont EBITA avant charges de restructurations	428	435	-3,9 %
Havas Group	215	225	+ 0,5 %
Editis	-	52	na
Autres métiers	(229)	(218)	na
TOTAL VIVENDI	1 288	1 526	+ 10,8 %

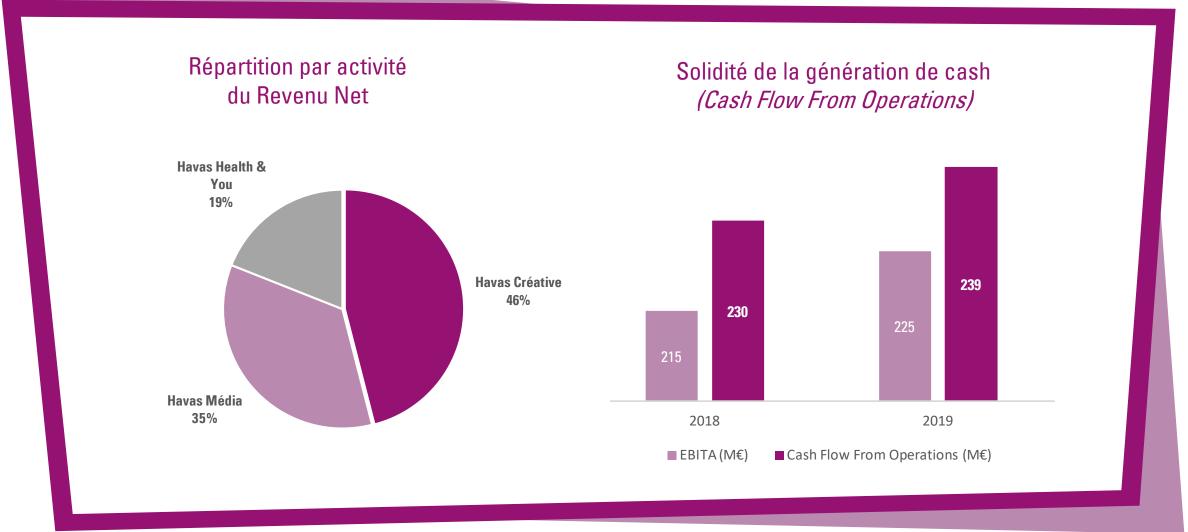
UMG : accélération de la croissance et rentabilité accrue



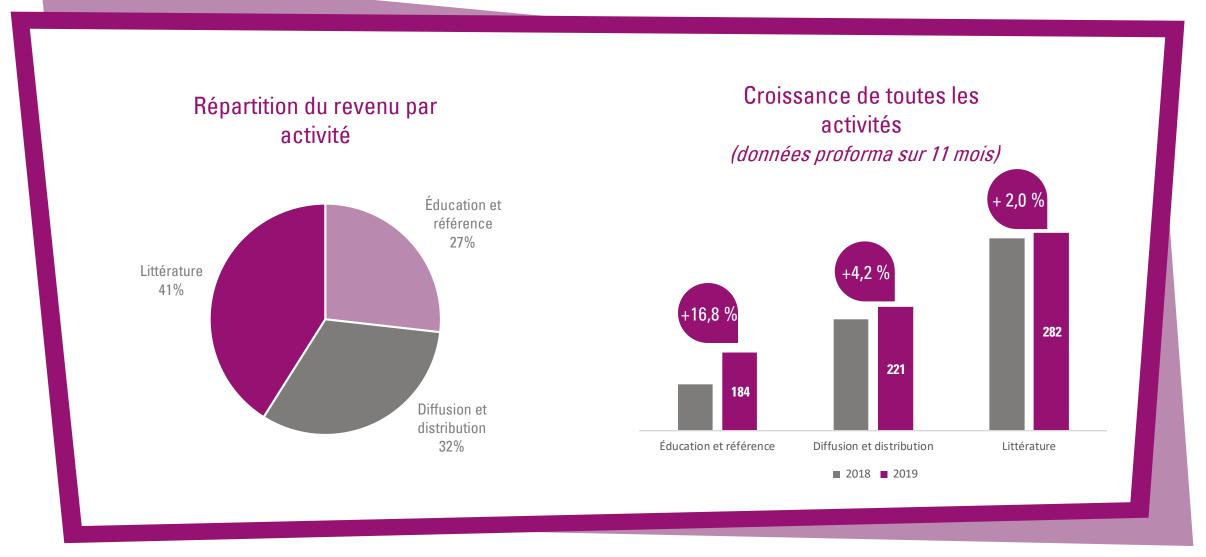
Groupe Canal+ : la base d'abonnés dépasse les 20 M et acquisition réussie de M7



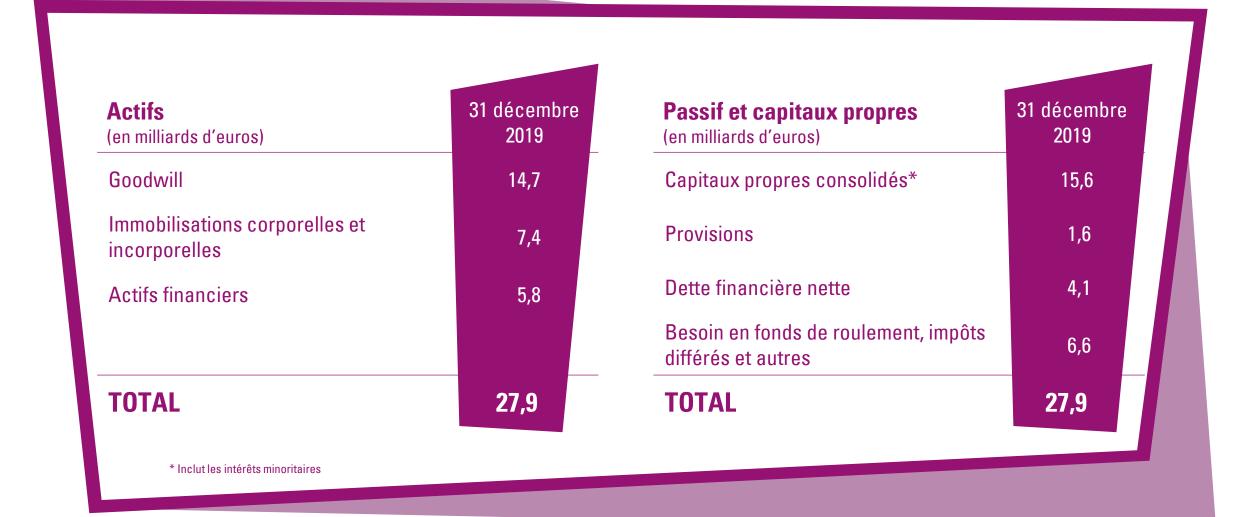
Havas Group : solidité du modèle et forte génération de trésorerie



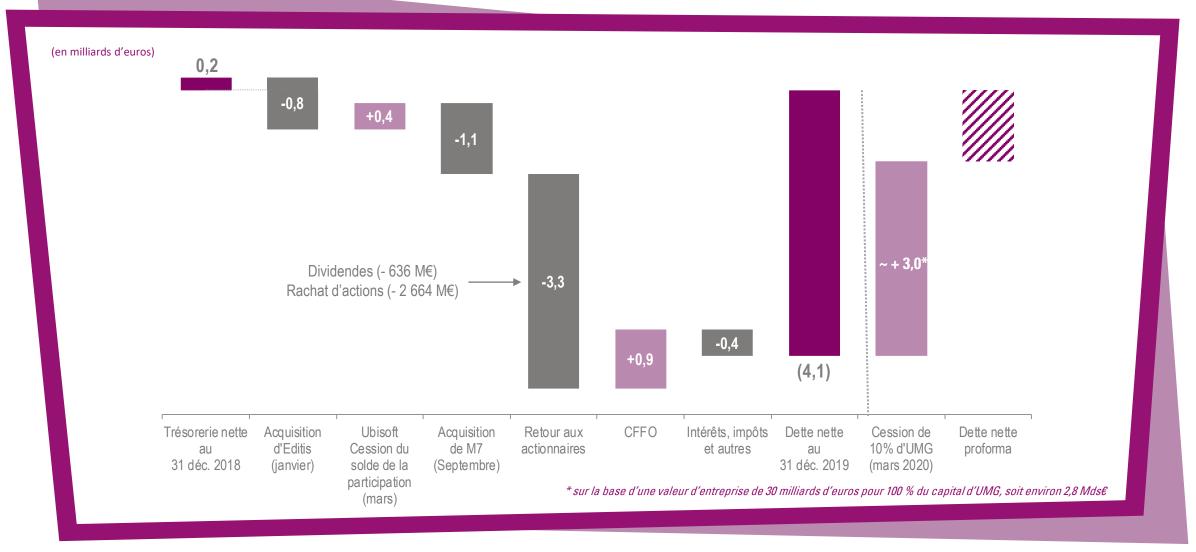
Editis : succès de l'intégration



Bilan consolidé

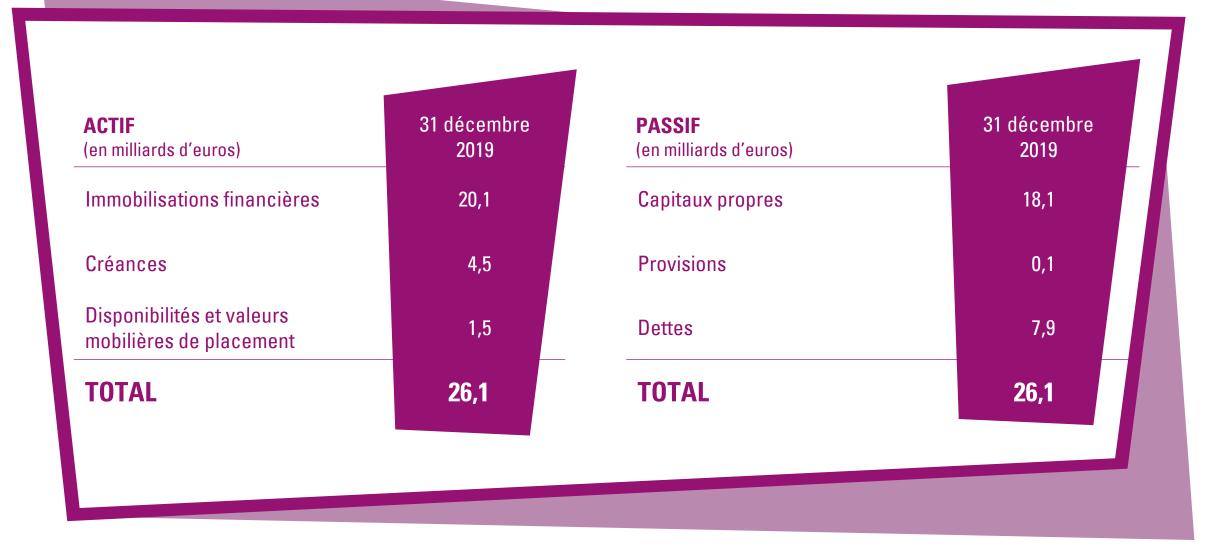


Évolution de la situation de trésorerie



Comptes individuels 2019 individuels 3.4 Vivendi SA

Bilan 2019



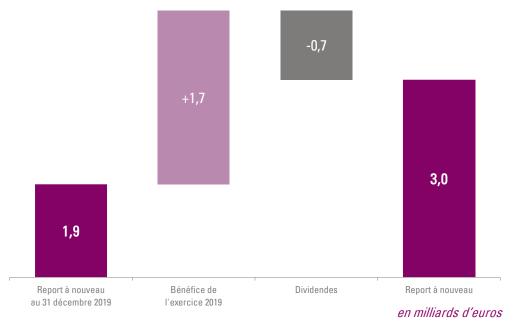
Résultat social

harges d'exploitation	-225
ésultat d'exploitation	- 126
Produits de participations	1 079
Autres résultats financiers	- 55
Résultat financier	1 024
Résultat sur opérations en capital	217
Résultat sur opérations de gestion, dépréciations et provisions	455
Résultat exceptionnel	672
Impôt sur les bénéfices	160
RÉSULTAT	1 730

Affectation du résultat

Affectation du résultat 2019

Il est proposé à l'Assemblée Générale le versement au titre de 2019 d'un dividende ordinaire de **0,60 euro par action**



Le Report à nouveau après paiement du dividende s'établirait à 3 milliards d'euros

Chiffre d'affaires du premier trimestre

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2020

En millions d'euros - IFRS	T1 2019	T1 2020	% Variation	% Périmètre et change constants
Universal Music Group	1 502	1 769	+ 17,8 %	+ 12,7 %
Groupe Canal+	1 252	1 372	+ 9,6 %	+ 1,0 %
Havas Group	525	524	- 0,2 %	- 4,4 %
Editis*	89	116	+ 31,0 %	- 14,3 %
Autres métiers**	91	89	- 3,7 %	- 7,3 %
TOTAL VIVENDI	3 459	3 870	+ 11,9 %	+ 4,4 %

^{*} Editis est consolidée depuis février 2019
** Y compris éliminations des opérations intersegment

Groupe Canal+ Chiffre d'affaires du premier trimestre 2020

En millions d'euros - IFRS	T1 2019	T1 2020	% Variation	% Périmètre et change constants
TV internationale	401	543	+ 35,3 %	+ 8,7 %
TV en France métropolitaine	761	756	- 0,7 %	- 0,7 %
Studiocanal	90	73	- 18,1 %	- 25,0 %
Chiffre d'affaires – Groupe Canal+	1 252	1 372	+ 9,6 %	+ 1,0 %

Universal Music Group Chiffre d'affaires du premier trimestre 2020

T1 2019	T1 2020	% Variation	% Périmètre et change constants
1 208	1 432	+ 18,5 %	+ 13,1 %
737	908	+ 23,1 %	+ 16,5 %
104	137	+ 31,3 %	+ 25,4 %
193	196	+ 1,4 %	- 1,4 %
174	191	+ 10,5 %	+ 7,4 %
225	271	+ 20,4 %	+ 17,7 %
72	70	- 2,0 %	- 4,9 %
(3)	(4)		
1 502	1 769	+ 17,8 %	+ 12,7 %
	1 208 737 104 193 174 225 72 (3)	1 208 1 432 737 908 104 137 193 196 174 191 225 271 72 70 (3) (4)	T1 2019 T1 2020 Variation 1 208 1 432 + 18,5 % 737 908 + 23,1 % 104 137 + 31,3 % + 1,4 % 174 191 + 10,5 % 225 271 + 20,4 % 72 (3) (4)



Maxime Saada

Président du Directoire de Groupe Canal+ Président de Dailymotion



Olivier Nusse

Président du Directoire d'Universal Music France



François Laroze

Directeur financier de Havas Group



Michèle Benbunan

Directrice Générale d'Editis



Stéphane Roussel

Président Directeur Général de Gameloft



Simon Gillham

Président de Vivendi Village



Cathia Lawson-Hall Présidente du Comité d'audit



Philippe Bénacin

Président du Comité de gouvernance, nomination et rémunération

Politique de rémunération pour 2020 — 17^{ème} à 19^{ème} résolutions

Président et membres du Conseil de surveillance : rémunération inchangée

Président et membres du Directoire :

- <u>Bonus</u> : renforcement de 5 % à 12 % du poids des critères ESG, avec une nouvelle prise en compte de la réduction de l'empreinte carbone liée aux activités de Vivendi
- <u>Actions de performance</u> : nouveau plafonnement de chaque attribution (valorisation limitée à 150 % de la part fixe de chaque membre du Directoire)

Régime de retraite additif – 7^{ème} et 20 à 26^{èmes} résolutions

Depuis l'Ordonnance n° 2019-697 du 3 juillet 2019, aucun nouveau droit conditionnel ne peut être octroyé à compter du 1^{er} janvier 2020 dans le cadre du régime mis en place en 2005

En conséquence, les éléments de calcul ont été modifiés comme suit :

- Plafonnement des droits abaissé à 25 % de 60 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale (contre 30 % précédemment)
- Calcul des droits sur la base de la rémunération 2019 au regard de l'ancienneté acquise au
 31 décembre 2019 (en ce compris les reprises d'ancienneté Havas des 3 membres du Directoire)

Evolution de la gouvernance

Conseil de surveillance:

- Renouvellement de M. Yannick Bolloré (4ème résolution)
- Nomination de M. Laurent Dassault (5^{ème} résolution)
- Mise en harmonie des statuts avec la Loi Pacte en vue de la désignation d'un second représentant des salariés par le Comité de la Société Européenne (29ème résolution)

<u>Directoire</u> : renforcement de la mixité (30 %) avec la nomination d'une femme en 2020 et d'une autre femme en 2021



Thierry Quéron Deloitte & Associés

Mission des Commissaires aux comptes

Nos principales missions sont :

La Certification des comptes annuels 2019 de la société Vivendi SE

Page 319 du Document d'Enregistrement Universel :

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

La Certification des comptes consolidés 2019 du Groupe Vivendi

Page 219 du Document d'Enregistrement Universel :

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, du Groupe Vivendi.

Mission des Commissaires aux comptes

Objectif

Conformément aux normes d'exercice professionnel, obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés et annuels de l'exercice 2019 de votre société ne comportaient pas d'anomalie significative.

Information des organes de direction et de gouvernance

Synthèse de nos travaux au Directoire réuni le 10 février 2020.

Synthèse de nos travaux au Comité d'Audit réuni le 11 février 2020.

Présentation de notre projet d'opinion au Conseil de surveillance le 13 février 2020.

Rapport sur les comptes annuels 2019 de Vivendi SE

Opinion sur les comptes

Rapport sur les comptes annuels à la page 319 du Document d'Enregistrement Universel, objet de la 1ère résolution,

Certification sans réserve des comptes annuels.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La justification de nos appréciations et les points clés de l'audit portent, pour les comptes annuels, sur les estimations et les jugements retenus pour :

- l'évaluation des titres de participation ;
- l'analyse des litiges avec le groupe Mediaset et avec les investisseurs institutionnels étrangers.

Rapport sur les comptes consolidés 2019 du Groupe Vivendi

Opinion sur les comptes

Rapport sur les comptes consolidés à la page 219 du Document d'Enregistrement Universel, objet de la 2ème résolution,

Certification sans réserve des comptes consolidés.

Observation

Changement de méthodes comptables relatifs à l'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 – Locations.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La justification de nos appréciations et les points clés de l'audit portent, pour les comptes consolidés, sur les estimations et les jugements retenus pour :

- l'évaluation des écarts d'acquisition;
- l'évaluation des titres Telecom Italia mis en équivalence;
- l'analyse des litiges avec le groupe Mediaset et avec les investisseurs institutionnels étrangers.

Rapport sur les comptes consolidés 2019 du Groupe Vivendi

Autres vérifications spécifiques

Les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion et celles relevant d'autres obligations légales et réglementaires n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport spécial

Rapport spécial sur les conventions réglementées à la page 353 du Document d'Enregistrement Universel, objet de la 3^{ème} résolution,

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les conventions soumises à votre approbation.

Nouvelles conventions 2019

Les nouvelles conventions de l'exercice 2019 soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale sont les suivantes :

- l'avenant aux contrats de travail conclus entre Vivendi et Messieurs Gilles Alix, Simon Gillham et Hervé Philippe, membres du Directoire ;
- une modification des éléments de calcul des engagements conditionnels au titre du régime de retraite additif à prestations définies dont bénéficient le Président et les membres du Directoire.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Convention poursuivie et approuvée sur les exercices antérieurs

Par ailleurs, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par votre Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice.

Rapports émis au titre des résolutions à titre extraordinaires

Autres rapports émis dans le cadre des résolutions à titre extraordinaire

Pas d'observation à formuler sur les rapports émis relatifs à la délégation de pouvoir proposée à l'effet d'annuler :

- les actions propres acquises dans la limite de 10 % du capital social de votre Société, objet de la 27^{ème} résolution ;
- les actions rachetées dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions dans la limite de 30 % du capital social de votre Société, objet de la 28^{ème} résolution.



Questions / réponses



Résolutions soumises à l'Assemblée Générale et synthèse des votes exprimés par correspondance et par Internet

Première résolution (à titre ordinaire)

■ Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice 2019.

Adoptée à hauteur de 99,92 %

Deuxième résolution (à titre ordinaire)

■ Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice 2019.

Adoptée à hauteur de 99,91 %

Troisième résolution (à titre ordinaire)

Affectation du résultat de l'exercice 2019, fixation du dividende et de sa date de mise en paiement.

Adoptée à hauteur de 99,52 %

Quatrième résolution (à titre ordinaire)

Renouvellement de M. Yannick Bolloré en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Adoptée à hauteur de 74,22 %

Cinquième résolution (à titre ordinaire)

Nomination de M. Laurent Dassault en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Adoptée à hauteur de 99,54 %

Sixième résolution (à titre ordinaire)

■ Autorisation donnée au Directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions dans la limite de 10 % du capital.

Adoptée à hauteur de 97,37 %

Septième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

Adoptée à hauteur de 70,49 %

Huitième résolution (à titre ordinaire)

□ Approbation des informations mentionnées à l'article L. 225-37-3 l. du Code de commerce figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Adoptée à hauteur de 76,52 %

Neuvième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Yannick Bolloré, Président du Conseil de surveillance.

Adoptée à hauteur de 68,73 %

Dixième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Arnaud de Puyfontaine, Président du Directoire.

Adoptée à hauteur de 76,27 %

Onzième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Gilles Alix, membre du Directoire.

Adoptée à hauteur de 68,13 %

Douzième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Cédric de Bailliencourt, membre du Directoire.

Adoptée à hauteur de 73,52 %

Treizième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Frédéric Crépin, membre du Directoire.

Adoptée à hauteur de 76,15 %

Quatorzième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Simon Gillham, membre du Directoire.

Adoptée à hauteur de 76,11 %

Quinzième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Hervé Philippe, membre du Directoire.

Adoptée à hauteur de 76,11 %

Seizième résolution (à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération versée ou attribuée en 2019 à M. Stéphane Roussel, membre du Directoire.

Adoptée à hauteur de 76,15 %

Dix-septième résolution (à titre ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération du Président et des membres du Conseil de surveillance, pour l'exercice 2020.

Adoptée à hauteur de 75,98 %

Dix-huitième résolution (à titre ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire, pour l'exercice 2020.

Adoptée à hauteur de 76,55 %

Dix-neuvième résolution (à titre ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération des membres du Directoire, pour l'exercice 2020.

Adoptée à hauteur de 75,76 %

Vingtième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à la modification de l'engagement, au titre du régime de retraite additif, pris en faveur de M. Arnaud de Puyfontaine.

Adoptée à hauteur de 74,33 %

Vingt-et-unième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à la modification de l'engagement, au titre du régime de retraite additif, pris en faveur de M. Gilles Alix.

Adoptée à hauteur de 72,32 %

Vingt-deuxième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à la modification de l'engagement, au titre du régime de retraite additif, pris en faveur de M. Cédric de Bailliencourt.

Adoptée à hauteur de 74,42 %

Vingt-troisième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à la modification de l'engagement, au titre du régime de retraite additif, pris en faveur de M. Frédéric Crépin.

Adoptée à hauteur de 74,33 %

Vingt-quatrième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à la modification de l'engagement, au titre du régime de retraite additif, pris en faveur de M. Simon Gillham.

Adoptée à hauteur de 72,30 %

Vingt-cinquième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à la modification de l'engagement, au titre du régime de retraite additif, pris en faveur de M. Hervé Philippe.

Adoptée à hauteur de 72,30 %

Vingt-sixième résolution (à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à la modification de l'engagement, au titre du régime de retraite additif, pris en faveur de M. Stéphane Roussel.

Adoptée à hauteur de 74,33 %

Vingt-septième résolution (à titre extraordinaire)

■ Autorisation donnée au Directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans la limite de 10 % du capital.

Adoptée à hauteur de 99,12 %

Vingt-huitième résolution (à titre extraordinaire)

Autorisation donnée au Directoire à l'effet de formuler une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires de la Société dans la limite maximum de 30 % du capital au prix maximum de 26 euros et à l'effet de réduire le capital.

Adoptée à hauteur de 69,36 %

Vingt-neuvième résolution (à titre extraordinaire)

☐ Mise en harmonie de l'article 8 - II. des statuts avec les nouvelles dispositions légales relatives aux modalités de représentation des salariés au Conseil de surveillance.

Adoptée à hauteur de 99,99 %

Trentième résolution

□ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Adoptée à hauteur de 99,52 %



vivendi

AVERTISSEMENTS JURIDIQUES IMPORTANTS

Déclarations prospectives :

Cette présentation contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi, y compris en termes d'impact de certaines opérations ainsi que de paiement de dividendes, de distributions et de rachats d'actions. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autres autorités réglementaires ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un évènement futur ou de toute autre raison.

Par ailleurs, chacun des métiers du Groupe analyse avec attention les conséquences actuelles et potentielles liées à la pandémie de Covid-19. Il est impossible, à ce jour, de déterminer avec certitude combien de temps elle durera et comment elle impactera le chiffre d'affaires et les résultats annuels de Vivendi. Néanmoins, le chiffre d'affaires du 2^{ième} trimestre 2020 de certaines activités, notamment d'Havas Group, d'Editis et de Vivendi Village, devrait être affecté.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.